
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 23 juin 2021 à 8 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Assistant-greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Charles-Mathieu Brunelle, Directeur général adjoint - Qualité de vie
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
M. Jocelyn Pausé, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE21 1117

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 juin 2021, en y retirant le point 30.001 et en y ajoutant le point 50.001.

Adopté à l'unanimité.

CE21 1118

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Groupe Diamantex (9150-0124 QC inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de soutènement de la toiture du Natatorium, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 142 971,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15736;
- 2- d'autoriser une dépense de 28 594,28 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 20 587,88 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1217619001

CE21 1119

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 30 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels en hydrologie urbaine pour la réalisation d'une étude du réseau de drainage du bassin Langelier, dans le cadre du contrat accordé à Cima+ s.e.n.c. (CE20 0430), majorant ainsi le montant total du contrat de 205 003,76 \$ à 235 003,76 \$ taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1213438015

CE21 1120

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un congé de loyer pour une période de deux mois et demi soit du 13 mars 2020 au 31 mai 2020;
- 2- de ratifier la perte de revenu pour la Division de la gestion des installations sportives d'une somme totale de 7 296,25 \$, taxes incluses, en lien avec le loyer facturé à Les cliniques Physioactif, anciennement connue sous le nom de Clinique de physiothérapie du Québec, pour l'occupation des locaux situés au niveau 2 (local 095-ETA01-022) du complexe sportif Claude-Robillard;
- 3- d'imputer ces pertes de revenu conformément aux informations financières incluses au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1211543003

CE21 1121

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 30 000 \$ à la fondation New Cities Foundation (NCF) (Fondation Villes Nouvelles Canada), dans le cadre de l'organisation de la 3^e édition du programme Mieux vivre en ville;
- 2 - d'approuver le projet de convention à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1216920003

CE21 1122

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$, taxes incluses, à Mmode la grappe métropolitaine de la mode, pour l'organisation de la Semaine de Mode de Montréal 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1218046001

CE21 1123

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ et une contribution en nature (expertise interne) d'une valeur de 15 000\$ à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) afin de soutenir le projet de recherche mené par l'Observatoire des milieux de vie urbains (OMV) pour repenser l'aménagement de l'interface ville-port dans le secteur Assomption Sud- Longue-Pointe;
- 2- d'approuver le projet de convention de contribution de la Ville de Montréal à l'Université du Québec à Montréal et licence, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier et de cette contribution en nature;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1219173001

CE21 1124

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier d'une valeur maximale de 25 000 \$ à Convention internationale sur la culture urbaine (CICU) pour soutenir la 26^e édition de l'événement Under Pressure 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'approuver un projet de convention de soutien technique entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de ce soutien technique;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1216370012

CE21 1125

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 582 414 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets visant l'intégration des personnes immigrantes, dans le cadre de l'entente MIFI-Ville (2021 - 2024) :

Organisme	Projet et période	Montant
Y des femmes de Montréal	« Tu viens d'où » - 1 ^{er} juin au 31 décembre 2021	37 285 \$
Carrefour de ressources en interculturel	« Réseau femmes-relais » - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2021	112 950 \$
Ensemble pour le respect de la diversité	« Prochaine station : Inclusion ! » - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2021	95 918 \$
Service de soutien à la famille Hay Doun	« La clé de sol...d'accueil » - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2021	83 140 \$
Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve	« Femmes - Relais 200 portes HM » - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2021	37 500 \$
Concert'Action Lachine	« Lachine accueille » - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2021	41 233 \$
Centre culturel algérien	« Sensibilisation sur les risques des conflits parents-enfants » - 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2021	24 400 \$
Équipe RDP	« Leaders jeunesse - acteurs du changement » - 1 ^{er} avril au 31 décembre 2021	37 500 \$
Action Prévention Verdun	« Travail de milieu pour familles issues de l'immigration et des communautés culturelles » - 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2021	29 810 \$
Fédération de l'habitation coopérative du Québec (FHCQ), faisant aussi affaire sous FECHIMM (Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain)	« Le logement, clef pour une intégration réussie » - 1 ^{er} juin au 31 décembre 2021	82 678 \$

- 2- d'approuver les projets de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1215970002

CE21 1126

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier d'une somme maximale de 50 000 \$ et une contribution en biens et services d'une valeur maximale à 33 750 \$ à l'Université de Sherbrooke, pour une durée de cinq ans, pour le projet de recherche intitulé « Système d'observation et de prédiction des changements de biodiversité » et l'obtention d'une licence d'utilisation de la part de l'Université;
- 2- d'approuver le projet de convention de contribution de la Ville de Montréal à l'Université de Sherbrooke et licence, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financier et en bien et services sur une période de cinq ans;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1213942002

CE21 1127

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 589 694 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux leur permettant de finaliser leur projet, sur la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2021, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et la Ville de Montréal (Entente MIFI-Ville 2021- 2024);

Organisme	Projet	Soutien
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	« Vivre la diversité ensemble »	43 425 \$
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	« Agent de médiation interculturelle »	52 396 \$
Immigrant de Souche / Native Immigrant	« Chez nous, chez vous »	46 085 \$
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	« Citoyens-Relais Ahuntsic »	21 418 \$
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.)	« Les Voix de Bordeaux-Cartierville »	31 257 \$

Table de concertation-jeunesse Bordeaux-Cartierville	« Citoyens-Connecteurs »	42 927 \$
Pause-Famille inc.	« Artégration »	14 924 \$
Centre Humanitaire d'Organisation de Ressources et de Références d'Anjou	« Anjou, pour tous! »	41 600 \$
Collectif Jeunesse de Saint- Léonard	« Ambassadeurs du vivre-ensemble »	37 204 \$
Concertation Saint-Léonard	« Soyons inclusifs »	30 144 \$
Mains Utiles	« Entre elles »	23 068 \$
Institut F	« Des quartiers forts de leurs femmes immigrantes »	37 988 \$
Centre génération emploi	« À la rencontre de la diversité en emploi »	26 950 \$
L'accorderie de Montréal-Nord	« Notre quartier, c'est tout le monde! »	2 595 \$
Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.	« J'arrive »	30 000 \$
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	« Pas à pas vers l'intégration (PAPI) »	20 000 \$
La musique aux enfants	« Au-delà des différences : La musique aux enfants »	30 000 \$
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent	« Projet rapprochement propriétaires et locataires »	20 713 \$
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes inc.	« Former pour l'inclusion »	37 000 \$

- 2- d'approuver les projets de conventions de contribution financière entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1217065001

CE21 1128

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 130 000 \$, pour l'année 2021, soit 65 000 \$ à Mission communautaire de Montréal pour son projet « Un chemin vers la régularisation et l'intégration à Montréal » et 65 000 \$ à Médecins du monde pour son projet « Accompagnement social inclusif et adapté aux personnes migrantes à statut précaire de la région de Montréal », dans le cadre du budget du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants (BINAM) du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) pour déployer des projets soutenant les migrants à statut précaire et sans statut d'immigration;

- 2- d'approuver les projets de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1217065002

CE21 1129

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Comité sectoriel de main d'œuvre Économie sociale Action communautaire pour une période maximale d'un an, se terminant le 31 mars 2022 afin d'appuyer les entreprises d'économie sociale en matière de gestion de ressources humaines en contexte de relance post-COVID-19;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1215008003

CE21 1130

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'addenda 1 à la convention initiale entre la Ville et le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (CE20 0586);
- 2- d'imputer la dépense totale de 50 000 \$ conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1218298002

CE21 1131

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 100 000 \$, en 2021, à Centre des travailleurs et travailleuses immigrants, pour la mise en œuvre du projet « Projet d'éducation populaire et soutien aux travailleurs précaires en contexte COVID » s'échelonnant sur une période de 18 mois, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, pour les dossiers relatifs à l'appui aux personnes migrantes à statut précaire, demandeurs d'asile et personnes sans statut légal à Montréal;

- 2- d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1217103001

CE21 1132

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier d'une valeur maximale de 30 000 \$ à Cité des arts du cirque, pour soutenir l'édition 2021 de la FALLA;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1216370015

CE21 1133

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier d'une valeur maximale de 30 000 \$ et un soutien technique estimé à 3 000 \$ à l'Association des festivités culturelles des Caraïbes (AFCC), relativement à la 46^e édition du défilé de la Carifesta;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'approuver un projet de convention de soutien technique entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de ce soutien technique;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1216370013

CE21 1134

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2), pour les travaux de gestion des eaux de pluie pour le projet de construction du centre de contrôle de relève de la Société de transport de Montréal, qui sera situé au 5305, rue de Marseille.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1217368001

CE21 1135

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Bureau des relations internationales à payer la somme de 5000 \$ CAN représentant la cotisation de la Ville de Montréal à l'association internationale Mayors for Peace pour l'année 2021, tel qu'indiqué dans la facture en provenance de Mayors for Peace, en date du 28 mai.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1216920004

CE21 1136

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler le mandat de monsieur Bernard Voyer, à titre de coprésident du Conseil consultatif de l'Ordre de Montréal, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023;
- 2- de renouveler le mandat de monsieur Bernard Descôteaux, à titre de membre du Conseil consultatif de l'Ordre de Montréal, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023;
- 3- de renouveler le mandat de madame Cadleen Désir, à titre de membre du Conseil consultatif de l'Ordre de Montréal, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024;
- 4- de renouveler le mandat de monsieur Jan-Fryderyk Pleszczynski, à titre de membre du conseil consultatif de l'Ordre de Montréal, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024;
- 5- de renouveler le mandat de madame Émilie Nicolas, à titre de membre du Conseil consultatif de l'Ordre de Montréal, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024;
- 6- de prolonger les mandats de mesdames Louise Roy et Monika Ille ainsi que de monsieur Steve Foster, à titre de membres du Conseil consultatif de l'Ordre de Montréal, du 22 janvier 2023 au 30 juin 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1214754001

CE21 1137

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le mandat de M. Robert Perreault à titre de président de la Table de concertation du Mont-Royal pour la période du 10 juin 2021 au 10 juin 2023, avec un renouvellement possible jusqu'au 10 juin 2024.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1217102003

CE21 1138

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 115 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts de la Succession Campbell qui seront présentés dans le cadre de la programmation 2021 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division - action culturelle et partenariats du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1210879002

CE21 1139

Vu la résolution CA21 09 0164 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 8 juin 2021;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, d'une contribution financière de 1 000 000 \$, provenant du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), dans le cadre du programme « Climat Municipalités 2 - Volet 2 » et du projet « Système alimentaire Bordeaux-Cartierville : cultiver, cuisiner, composter ».

Adopté à l'unanimité.

30.007 1214465001

CE21 1140

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire en 2021 de 150 000 \$ en provenance des dépenses contingentes, soit un montant de 74 850 \$ de compétence d'agglomération et un montant de 75 150 \$ de compétence locale, pour la création d'un poste de professionnel (développeur-concepteur principal) - Chantier d'amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks et pour le rehaussement de la couverture WiFi des 25 points de service;
- 2- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 537 500 \$ récurrent à compter de 2022 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1214064001

CE21 1141

Vu la résolution CA21 19 0133 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 7 juin 2021;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, dans le cadre des travaux de réfection d'infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie dans la 8^e Avenue, entre la 7^e Avenue et la rue Sherbrooke dans l'arrondissement de Lachine, un budget additionnel de revenus et dépenses de 79 721,94 \$, taxes incluses, qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ces travaux, au remplacement des sections privées de leurs branchements d'eau en plomb.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1217274002

CE21 1142

Vu la résolution CA21 22 0173 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 7 juin 2021;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 62 603,89 \$, taxes incluses, qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leurs branchements d'eau en plomb.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1215973003

CE21 1143

Vu la résolution CA21 25 0116 du conseil d'arrondissement du Plateau Mont-Royal en date du 7 juin 2021;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 54 304,99 \$, taxes incluses, qui sera assumé par la Ville et remboursé au complet par les propriétaires pour qui la Ville a dû procéder, dans le cadre de ses travaux, au remplacement des sections privées de leurs branchements d'eau en plomb.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1216441001

CE21 1144

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter un recours contre EGI Cargo inc. et Consultants AECOM inc. en réclamation du coût des travaux d'étanchéisation du bassin de rétention des eaux pluviales et de stabilisation du talus sur le site de l'Écocentre LaSalle, dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1218961004

CE21 1145

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la proposition de règlement hors cour soumise par Les Excavations Super inc., pour la somme de 1 000 000 \$, en règlement complet de toute réclamation visée par la demande en justice 500-17-113150-208;
- 2- d'autoriser M^e Alain Bond, Contrôleur général, à signer tous documents requis.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1213219003

CE21 1146

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver l'entente de règlement hors cour entre la Ville de Montréal et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP, 301), concernant le remboursement des libérations syndicales cols bleus, pour les années 2018 et 2019 au montant de 1 452 825,42 \$ et disposant des griefs patronaux 2019-10, 2019-11 et 2020-03;
- 2- d'autoriser Gagnier Guay Biron à signer la transaction-quittance pour la Ville de Montréal;
- 3- d'approuver le désistement des griefs patronaux 2019-10, 2019-11 et 2020-03.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1219079002

CE21 1147

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le règlement hors cour avec L'Unique assurances générales inc. des litiges judiciaires pendants;
- 2- d'autoriser la Chef de la division du litige contractuel du Service des affaires juridiques à signer tout document de transaction pour la mise en œuvre du règlement.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1218821008

CE21 1148

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité publique, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
 - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;

- 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
- 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
- 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*;
- 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1212675037

CE21 1149

Il est

RÉSOLU :

d'édicter l'ordonnance numéro 9 autorisant la vente de produits glacés par triporteurs par les organismes le Centre de la montagne et Les amis de la montagne dans le parc du Mont-Royal, du 24 juin au 31 octobre 2021.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1217102004

CE21 1150

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu de l'article 25 du Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires d'entreprises montréalaises (RCG 19-017), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent dossier décisionnel modifiant ce règlement afin d'augmenter le montant d'aide financière de la sous-catégorie entrepreneuriat commercial et permettre aux organismes de présenter de nouvelles demandes d'aide financière;
- 2- de prolonger la période des conditions minimales d'octroi des contributions dans le contexte de la pandémie de COVID-19 de la sous-catégorie « Économie sociale » jusqu'au 31 décembre 2021;
- 3- de réserver une somme de 1,5 M\$ pour la sous-catégorie entrepreneuriat commercial;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1219223001

CE21 1151

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du Règlement PC-2775-64 modifiant le Règlement de zonage PC-2775 concernant le facteur de densité nette de la zone Re41 (coin de l'avenue Delmar et du boulevard Hymus) et le stationnement pour visiteurs pour les bâtiments résidentiels multifamiliaux, adopté le 4 mai 2021 par le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1218986003

CE21 1152

Il est

RÉSOLU :

- 3- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal de la résolution PP-018 relative à une demande d'autorisation en vertu des dispositions du Règlement R-2013-085 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 69, boulevard Brunswick, lot 2 508 179 (zone I-1c), adoptée le 11 mai 2021 par le conseil municipal de la Ville de Dollard-des-Ormeaux;
- 4- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Dollard-Des-Ormeaux.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1218986002

CE21 1153

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de Mme Isabelle St-Germain au poste de directrice - Biosphère, dans la fourchette salariale FM09, à compter du 23 juin 2021 ou toute autre date déterminée entre les deux parties pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1216991003

CE21 1154

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du Rapport du douzième mois (1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020) du Programme d'aide aux employés de la Ville de Montréal (PAE) - volet individuel.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1218045002

Levée de la séance à 12 h 03.

70.001

Les résolutions CE21 1117 à CE21 1154 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Assistant-greffier de la Ville